



16.6.2016

Compte rendu de l'Assemblée des délégués du 1.6.2016

0 Ouverture

Le Président signale son immense plaisir et l'insigne honneur d'ouvrir l'Assemblée des délégués à Fribourg. Il souhaite une cordiale bienvenue à toutes et à tous.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs membres de nos fédérations nous ont quittés et nous présentons à tous ceux et toutes celles qui sont dans la peine en perdant un être cher, nos condoléances émues. En leur mémoire nous observons quelques instants de silence sans nous lever.

Il communique la liste des personnes excusées. L'annexe no 1 comprend la liste des personnes présentes et excusées.

Il souhaite une chaleureuse bienvenue à Mme Pia Coppex-Gasche, Présidente de la Société suisse d'éthique biomédicale, qui est notre oratrice invitée sur le thème de la « Présentation de la Société Suisse d'Ethique biomédicale et considération éthique par rapport aux enjeux du vieillissement ».

Il remercie M. Oscar Flückiger d'assurer la traduction du français vers l'allemand et vice versa.

1 Adoption de l'ordre du jour

Conformément aux Statuts, l'ordre du jour pour l'AD doit être en possession des délégués 30 jours avant l'assemblée. Le Président constate que ce délai a été respecté. Il n'y a pas de remarques, de compléments, de propositions de modification de l'ordre du jour proposé.

2 Désignation des scrutateurs

Suite à la proposition du Président, Mme Juliane Bérard et Monsieur Martial Pittet sont, à l'unanimité, élus scrutateurs

3 Approbation du compte rendu de l'AD du 3 juin 2015 à Berne

Le compte rendu ainsi que les rapports d'activités des fédérations membres ont été transmis le 23.7.2015 à tous les participants et excusés. Il n'y a aucune remarque ou demande de modifications. Il est accepté à l'unanimité, avec remerciement à l'auteur.

Le Président communique que le tirage du Bulletin de la FSR est de 4'520 exemplaires en français et de 1'580 exemplaires en allemand.

4 Rapport d'activités 2015 du Président

Le rapport d'activités 2015 figure dans l'annexe no 2.

5 Rapport d'activités des associations membres

Les rapports d'activités figurent dans l'annexe no 4.

5.1. GenerazionePiu

Mme Maria Luisa Delcò complète le rapport annexé en indiquant qu'une partie des personnes retraitées va bien et qu'une autre partie est fragile.

Elle attire l'attention sur le 35ème anniversaire de la fondation GenerazionePiù. De même, le Vademecum 2015 présente un historique de l'association et de la situation de la personne âgée. Le tirage est de 5'500 exemplaires.

Le site web a été renouvelé.

La résolution mentionnée dans le rapport d'activités sera publiée.

5.2. Fédération Fribourgeoise des Retraités

En complément au rapport annexé, Jacques Morel signale que la fédération comprend 4 commissions permanentes. La commission pour les conditions économiques a examiné l'initiative AVS-Plus. Elle propose le Oui, eu égard à la situation incertaine réservé au projet de réforme de la prévoyance vieillesse 2020.

5.3. Fédération Vaudoise des Retraités

Pas d'adjonctions complémentaires au rapport annexé.

5.4 Fédération Valaisanne des Retraités

L'essentiel de l'activité de la FVR en 2015 figure dans le livre « Politiques pour une société de longue vie » édité par la Fédération Valaisanne des Retraités. Il comprend 160 pages, dont 35 en allemand. Cette publication décrit la démarche de la FVR et doit susciter le débat permettant de passer à l'action, avec la participation du plus grand nombre de personnes nécessaires à l'élargissement de la législation valaisanne face au vieillissement de la population.

Il présente :

- le Concept de la FVR pour le développement de politiques pour une société de longue vie,
- les Résultats du sondage d'opinion mené auprès de membres de la FVR, au printemps 2015, à propos du concept de la FVR,
- le Procès-verbal du Parlement des Aînés de novembre 2015, ainsi que
- la Résolution du Parlement des Aînés, votée à l'unanimité, à l'intention du Conseil d'Etat pour mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, une politique cohérente face au vieillissement de la population.

Le document paraissant à la mi juin est mis gracieusement à la disposition de toutes les personnes participant à l'Assemblée des délégués de la FSR.

Le thème de la réflexion de la FVR est également accessible en langue allemande puisque les principaux textes figurent dans un chapitre particulier, Deutsche Uebersetzungen : les enjeux de la politique d'une société de longue vie, le concept développé par la FVR, le questionnaire et la synthèse des résultats du sondage d'opinion, les textes soumis au Parlements des Aînés, leurs discussions et la résolution.

« Politiques pour une société de longue vie » peut être commandé au Secrétariat de la FVR (prix de faveur pour des commandes groupées), aux éditions A la carte à Sierre (Fr. 26.--), ou dans toutes les librairies.

La FVR signale qu'à la mi-juin vont également paraître deux ouvrages, sur le même thème, de Jean-Pierre Fragnière intitulés :

- Bienvenue dans la Société de longue vie, 138 pages, Ed. A la carte, Sierre, 2016, Frs 29.-
- Dictionnaire de la Société de longue vie, 188 pages, Ed. A la carte, Sierre, 2016, Frs 24.-

Ces deux ouvrages peuvent être commandés à : Socialinfo, Mont-Tendre 28, 1007 Lausanne ou livres@socialinfo.ch ou encore sur le site www.jpfragniere.ch

La FVR rappelle qu'elle avait déjà publié en 2013 aux éditions A la Carte, un ouvrage intitulé « Retraites actives et solidaires en Valais » de Jean-Pierre Fragnière et Jean-Pierre Salamin. Cet ouvrage est toujours disponible.

5.5 Syna

Rien à compléter au rapport annexé.

5.6 AVIVO BS

En complément au rapport annexe, Mme Louise Stebler signale que parmi les récentes activités, 67 personnes ont participé à la sortie asperges dans la région des 3 pays.

5.7 transfair

Peter Keller s'est efforcé de faire connaître les organisations de retraités et l'importance à accorder au projet de la réforme de la prévoyance professionnelle. Une bonne nouvelle est que transfair a pu augmenter son nombre de membres en 2015.

5.8 MCR

Le MCR s'est donné une nouvelle direction en la personne de Mme Josy Lambiel. Elle a désigné Mme Rose Donnet pour siéger au CC et Mme Nelly Gazzola, suppléante. Nous leur souhaitons plein succès pour la suite de leur activité.

5.9 Alter Ego

Marcel Chevalley est notre délégué auprès de cette organisation. Il nous représentera à l'Assemblée générale et fournira un rapport à son issue.

5.10 Pro Familia

Pro Familia Suisse (« PFS »), dont la FSR est membre, se réjouit de l'élection au Conseil national de son Président, Laurent Wehrli, syndic de Montreux, sur la liste PLR et de la réélection de sa Vice-présidente Valérie Carrard-Piller, sur la liste PS. Pro Familia Suisse apprécie de pouvoir compter sur leur présence afin de poursuivre son engagement en faveur d'une politique familiale cohérente et respectueuse de la pluralité des formes de vie familiales.

Une journée d'étude de PFS a eu lieu le 24 juin 2015 sur le thème « Famille et logement ». La FSR y a délégué Jean-Maurice Fournier qui est également Président du groupe de travail Habitat de la FARES.

L'assemblée générale de PFS a eu lieu le 25 novembre 2015. Michel Pillonel, empêché ce jour-là a été remplacé par Jean-Maurice Fournier. La manifestation était placée sous le thème « Compétitivité et conciliation de la vie de famille, les clés du succès ». A cette occasion, le PFS a remis le Prix du Family Score Award.

La première AD de PFS de l'année 2016 a eu lieu le 20 avril. Michel Pillonel à nouveau retenu, la FSR a désigné sa Vice-présidente, Mme Christiane Layaz-Rochat, pour la représenter.

Après 20 ans d'activités, Mme Lucrezia Meier-Schatz, Conseillère nationale, a décidé de quitter l'organisation Pro Familia. Elle a été remplacée par M. Philippe Gnägi, ancien Conseiller d'Etat du Canton de Neuchâtel.

6 Rapport de la commission « Sécurité sociale » ad hoc

Cette commission, sous la présidence de Mme Layaz-Rochat s'est réunie une fois pour étudier l'initiative populaire fédérale AVS-Plus. Le mandat consistait également à soumettre une proposition de mot d'ordre et de communiqué de presse. Ce dernier figure dans l'annexe no 5 Mme Layaz-Rochat indique qu'il faut examiner l'initiative par rapport à la réforme de la prévoyance vieillesse proposée par le Conseil fédéral. Il y a la nécessité de considérer la priorité entre les deux. Au Parlement, la Commission du Conseil national a biffé l'augmentation de 70 francs et les 155 % de rente pour la rente de couple retenus par le Conseil des Etat. Sachant que de plus en plus de personnes ne peuvent pas vivre de leur rente vieillesse, la seule variante est de soutenir AVS-Plus, qui prévoit l'augmentation de 10 % des rentes, en renforçant l'AVS au détriment du 2^{ème} pilier.

Parmi les interventions, il est indiqué que le Mieterverband de BS a lancé une initiative cantonale « Recht an Wohnen - Wohnen ohne Angst vor Vertreibung » (Droit à l'habitat – Habiter sans crainte de poursuites). Peter Keller soutient la proposition de la commission, en vertu du principe « Un tien vaut mieux que deux tu l'auras ».

Au vote, le projet de résolution est approuvé avec 4 abstentions.

7 Comptes 2015

Les comptes figurent dans l'annexe no 6.

Sans les dépassements pour l'AD 2015, pour lesquels nous avons pris les mesures en septembre 2015 et l'action de recrutement dans le canton de Neuchâtel, accepté par le CC en septembre 2015, les comptes auraient été quasi équilibrés. Ils bouclent avec un déficit de Fr. 7'858.-.

L'augmentation du montant pour le bulletin est dû au fait qu'un contrat a été passé avec Max Graf, pour la rédaction, la traduction et les relations avec l'imprimerie.

L'obligation auprès de la BCV arrive à échéance. Il faudra réfléchir quant à la suite, vu les intérêts bas.

A la question relative au montant figurant sous intérêts 871.35, il peut être indiqué que ce montant comprend tous les intérêts des différents comptes lors du bouclage (notamment Postfinance et BCV).

8 Rapport des vérificatrices des comptes

Mme Tessa lit le rapport des vérificatrices des comptes. Il figure dans l'annexe no 7.
Les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité et il est donné décharge au Caissier et au Comité.

9 Approbation du Règlement pour le remboursement des frais

Après l'AD 2016, il est apparu que le règlement prêtait à confusion pour la répartition des coûts de l'AD. Lors de la séance du CC de septembre 2015, il a été complété avec l'article 1. Il est maintenant soumis à l'AD pour approbation. Il figure dans l'annexe no 8.
Il est approuvé à l'unanimité.

10 Budget 2016

Le projet de budget 2016, révisé par le CC lors de sa réunion du 17 mars 2016 est présenté. Il figure dans l'annexe no 9. Il comprend notamment une provision du même montant pour les recettes et dépenses en vue de la création de la Fédération Neuchâteloise des Retraités. Ce budget prend en compte la nouvelle répartition des coûts de l'AD entre la FSR et les associations membres. Il présente un excédent de dépenses de Fr 1'464.50.
Le budget est approuvé à l'unanimité.

11 Augmentation des cotisations à partir du 1^{er} janvier 2017 et budget 2017

Le CC a examiné la situation financière de la FSR, notamment lors de la discussion des comptes 2015 et du budget 2016. Il en ressort qu'une augmentation des cotisations de membres est nécessaire. L'annexe no 10 comprend la proposition, sa motivation et l'effet financier induit à partir de 2017 pour les associations membres.
La cotisation annuelle passerait de 50 centimes à 70 centimes par membre. Cette modification est importante pour donner un peu de marge de manœuvres à la FSR.
Au vote, l'augmentation proposée est acceptée à l'unanimité, à l'exception de 1 Non.

La proposition présentée comprend également une colonne « budget 2017 ». Pour ce faire, il a été retenu le montant des recettes dues avec le nouveau montant de cotisation ainsi que les montants des dépenses retenues pour 2016, sauf les postes Réserve recettes et dépenses NE. Cette proposition de budget boucle avec un excédent de recettes de Fr 4'993.70. Il est plus approprié d'adopter ce budget maintenant. En effet, le fait que l'AD vote le budget pour l'exercice en cours seulement au milieu de l'année n'est guère pratique.
Il n'y a pas d'avis contraire pour le budget 2017. Il est approuvé à l'unanimité.

12 Elections

Le Président a reçu la démission de membre du Comité central de Janine Kaufmann de la FVdR et de Casimir Noël de la FFR. En outre, Roland Hofer, du syndicat transfair, renonce à son poste.

Janine Kaufmann a été de longues années très active au sein du CC. Elle a fait partie de nombreuses commissions de la FARES et du CSA. Nous la remercions pour son engagement et lui souhaitons nos vœux de complet rétablissement. En signe de reconnaissance, nous lui avons remis un modeste cadeau, avant le traitement de ce point de l'ordre du jour car Mme Kaufmann a dû quitter prématurément la réunion.

Casimir Noël a été un pilier de la FSR et a, sauf erreur, été un des fondateurs de la Fédération fribourgeoise. Très actif dans les milieux syndicaux d'abord et ensuite dans les services sociaux de la Ville de Fribourg. Il fut un défenseur acharné des retraités les plus défavorisés. Après l'AD, nous adresserons une lettre de remerciement à Casimir qui est actuellement hospitalisé et à qui nous souhaitons nos vœux de complet rétablissement. La lettre figure dans l'annexe no 11.

12a Election des nouveaux membres du Comité central

AVIVO Bâle : Peter Flubacher (Louise Stebler devenant sa suppléante)

MCR : Rose Donnet

Fédération neuchâteloise : Francis Perrenoud

transfair : Peter Keller

Fédération fribourgeoise : Beat Hochuli (pour succéder à Joseph Zosso) et André Oberson (pour succéder à Casimir Noël).

Les personnes proposées sont élues à l'unanimité.

Pour succéder à Janine Kaufmann, Roland Hofer et Willy Cramatte, les associations membres concernées feront des propositions ultérieurement.

12b Réélection des anciens membres du Comité central

Selon les Statuts, les membres du CC sont élus pour une période de 3 ans.

Pour les membres actuels suivants, le mandat arrive à échéance :

Christiane Layaz-Rochat, de la FVdR

Marcel Chevalley, de la FVdR

Corinna Franchi, de GenerazionePiù

Paul Rutz, de Syna.

Le Président propose de les réélire par acclamations. Ce qui est fait.

12c Election des vérificateurs des comptes

Le mandat de 1^{er} vérificateur de Dionys Fumeaux de la FVdR arrive à échéance. Nous le remercions chaleureusement pour l'exercice de cette tâche.

Il est proposé d'élire Josy Tessa de la FVdR, 1^{ère} vérificatrice. Paul Rutz, Syna, devient 2^{ème} vérificateur. Marceline Millioud, FVdR devient 1^{ère} vérificatrice suppléante.

Comme 2^{ème} vérificateur suppléant, Albert Cotting, FFR, est proposé.

Les personnes proposées sont élues à l'unanimité.

13 Rapport sur les démarches entreprises à Neuchâtel en vue de créer la Fédération Neuchâteloise des Retraités

Le rapport du secrétariat figure dans l'annexe no 12. Le travail accompli jusqu'à maintenant montre qu'il y a un grand nombre de démarches à entreprendre avant de créer une nouvelle fédération. C'est un immense travail et le Président remercie toutes celles et tous ceux qui se sont engagés dans cette aventure. Mme Layaz-Rochat a tout d'abord réuni le premier noyau dur pour l'organisation de la rencontre du 3 février 2016. MM Francis Perrenoud, Pascal Grezet, François Steinmann et Mme Claude Grezet pour la mise en place du premier comité transitoire. Ainsi que le secrétaire central, en charge de ce dossier pour la FSR, qui a établi tous les contacts avec les membres. Nous sommes confiants que l'assemblée constitutive d'ores et déjà fixée au 18 octobre 2016 rencontrera le même succès que celui de la 1^{ère} séance d'information du 3 février.

14 Proposition des membres

Aucune proposition n'a été soumise.

15 Divers

15.1 Site web

Le rapport du secrétariat figure dans l'annexe no 13. Depuis la dernière AD, les adjonctions et modifications effectuées au début de l'année 2016 ont été communiquées le 11 janvier 2016. Depuis lors, il y a eu une mise à jour complémentaire. Dans la partie Qui sommes-nous/Organisation, l'organigramme et les listes ont été mises à jour. Dans les compléments, relevons les dernières éditions du Bulletin, les comptes rendus de l'AD 2014 et 2015, la présentation de M. Campiche lors de l'AD 2015 ainsi que trois Dossiers, à savoir Le dossier FSR sur le programme AAL (programme européen pour développer des applications utilisant les nouvelles technologies permettant aux adultes âgés de demeurer plus longtemps à domicile).

Le dossier FSR sur les allocations complémentaires, en particulier la prise en compte du montant du loyer

Le dossier FSR sur le contrat de prestations passé entre le CSA et l'OFAS.

15.2 Colloque du 25 mai sur les « Enjeux théoriques et pratique de la formation pour les Adultes âgés »

Cette réunion a été organisée par M. Campiche, qui fut l'orateur invité lors de notre AD 2015. L'objectif est de déterminer comment faire reconnaître légalement la formation continue la vie durant, donc également après la retraite. La loi sur la formation continue entrera en vigueur au 1.1.2017, mais concerne les travailleurs en activité. Les participants étaient des professeurs universitaires émérites ou encore en activité, une personne représentant la fondation Leenaards, l'AVIVO et la FSR. Étaient excusés des professeurs universitaires, des parlementaires fédéraux ainsi que Pro Senectute. Les professeurs présents ont présenté, chacun dans leur domaine, un aspect du sujet. La discussion qui a suivi portait principalement sur la meilleure solution pour coordonner les forces ouvertes à l'idée de la formation continue la vie durant, au-delà des universités du troisième âge. Une rencontre aura lieu cet automne.

15.3 Conseil des seniors yverdonnois

Lors de la dernière AD, Mme Tessa, FVdR, avait demandé si quelqu'un avait d'éventuelles expériences avec la création de Conseil de seniors, car un tel projet était en cours de discussion à Yverdon. Elle informe que depuis le 8 décembre 2015, ce Conseil des seniors pour la Ville d'Yverdon est en place.

15.4 Gouvernance de la FARES

Jean-Maurice Fournier relève qu'au sujet de la FARES, il y a un manque d'information notamment de la part de la commission chargée de revoir les statuts. Certes, la FSR a soumis des propositions d'améliorations, mais la liste n'est pas exhaustive. L'importance de la participation à la journée de réflexion du 22 juin est soulignée.

15.5 AD 2017

François Steinmann, FNR, indique que la future FNR serait très honorée de pouvoir organiser l'AD 2017 dans le canton de Neuchâtel. Cette proposition est chaleureusement acceptée.

16 Exposé de Mme Pia Coppex-Gasche, Présidente de la Société Suisse d'Ethique biomédicale, sur le thème « Présentation des structures Ethiques en Suisse et considérations éthiques par rapport aux enjeux du vieillissement ».

En introduction, le Président indique que Mme Coppex –Gasche est aussi Maître d'enseignement à l'Institut et Haute Ecole de santé La Source. Il a rencontré l'oratrice lors du congrès inter-cantonal sur les enjeux du vieillissement dans le domaine de la santé, où il présenta devant 600 personnes les organisations suisses des adultes âgés. Lors du CC du 17 mars 2016, sa proposition d'inviter Mme Coppex-Gasche à une présentation lors de l'AD fut acceptée avec grand intérêt.

En introduction, Mme Coppex-Gasche indique que ce qui la motive dans cette tâche sont : la personne, rassembler et oeuvrer ensemble et la diversité des thèmes. La présentation figure dans l'annexe no 3. D'une manière générale, cette activité ne se situe pas dans la recherche, mais il s'agit d'une plateforme d'échange sur des questions éthiques d'actualité, notamment dans le domaine de l'éthique clinique. Par exemple, l'autonomie, l'accès aux soins, le consentement aux soins, la dignité, etc.

En conclusion, elle relève que la notion de bien du patient n'est pas simple à définir. Très souvent dans les faits, tout le monde est d'accord, mais il faut distinguer entre

- C'est utile parce que ça procure un bénéfice
- C'est utile parce que ce bénéfice-là vaut la peine.

L'évaluation des actes s'effectue souvent sur une échelle allant de « très utile » à « très peu utile ». Le curseur sur cette échelle peut être variable et doit s'adapter à chaque personne et à chaque situation. Ainsi la sauvegarde des droits, les valeurs et le respect des personnes guident les décisions à prendre.

Le Président remercie Mme Coppex-Gasche pour cet excellent exposé. Nous mesurons mieux tous les problèmes éthiques qui se posent dans le domaine de la santé. Nous nous rendons compte que la société n'est pas à la fin de ses soucis, car ces sujets deviendront toujours plus lancinants. Il faut beaucoup de courage et de clairvoyance dans les décisions qui sont à prendre

17 Clôture

Avant de clore cette Assemblée des délégués, le Président remercie la Fédération fribourgeoise, en particulier Jacques Morel et Martial Pittet, pour la parfaite organisation. Il souligne le geste du cadeau régional fourni par la FFR remis à toutes les personnes participantes ainsi que pour l'apéro offert par les autorités communales et cantonales. Parmi les remerciements, il relève que le traducteur, Oskar Flückiger, a parfaitement rempli son rôle. Un grand merci va également au personnel du Buffet de la gare de Fribourg pour son accueil et sa gentillesse. Enfin, il souligne sa reconnaissance à toutes et à tous pour leur engagement tout au long de l'année et pour le soutien apporté. Il souhaite à chacune et à chacun de bonnes vacances, un bel été et une bonne santé.

Le secrétaire central

Annexes (* = documents envoyés avant l'AD et n'ayant pas subi de modification) :

- No 1 Liste des personnes présentes et excusées
- No 2 Rapport d'activités 2015 du Président
- No 3 Exposé de Mme Pia Coppex-Gasche
- No 4 Rapports d'activités des associations membres (*)
- No 5 Projet de résolution relative à l'initiative populaire AVS-Plus
- No 6 Comptes 2015 (*)
- No 7 Rapport des vérificatrices des comptes*
- No 8 Règlement pour le remboursement des frais*
- No 9 Budget 2016*
- No 10 Budget 2017 avec l'augmentation des cotisations de membres*
- No 11 Lettre de prise de congé (in absentia) de M. Casimir Noël
- No 12 Création de la Fédération Neuchâteloise des Retraités (FNR) Rapport sur les activités du secrétariat*
- No 13 Site Internet de la FSR*